



Retour sur la rencontre avec le Cabinet sur le Budget

La direction du Cabinet n'a pas de projet de budget 2026 pour la Culture à présenter...

PARIS > 17 octobre 2025

La CGT-Culture s'est rendue à l'invitation du Cabinet de la ministre sur la présentation du budget 2026. La directrice de Cabinet n'était pas en mesure de présenter les documents budgétaires au motif qu'en raison des circonstances politiques le Parlement aura le dernier mot sur la copie définitive du projet de loi de finances. Les incertitudes restent entières sur le processus de construction budgétaire car toutes les options sont ouvertes : accord ou rejet du Parlement, loi spéciale de reconduction du budget 2025 ou recours à l'article 49.3 de la Constitution.

La version présentée au Parlement n'est rien d'autre que le Budget préparé par l'ex-Premier ministre François BAYROU qui contient des baisses de moyens financiers et humains catastrophiques pour le ministère, ses missions et ses personnels : -200 M€ sur la Patrimoine par report de projets du schéma directeur des monuments historiques, -73 M€ sur le programme 361 au moment même où la ministre réorganise l'administration centrale pour donner une nouvelle impulsion et rendre plus visible les politiques ministérielles en matière d'enseignement supérieur et de démocratie culturelle. Cherchez l'erreur (ou les 73 M€) ? En termes d'effectifs, aucune information ne nous a été donnée sur la ventilation des 172 suppressions sur le schéma d'emplois ministériel.

La CGT-Culture s'oppose fermement à ce budget d'austérité qui n'est que le résultat d'une politique de l'offre en faveur des plus riches et des grandes entreprises au détriment de services publics et de la population. Il n'y a pas de fatalité. Au ministère, le budget 2026 organise une année blanche pour tous les personnels. Aucune mesure catégorielle pour l'ensemble des agents du ministère n'est prévue ; il n'y aura aucune revalorisation de leurs primes ni de leur rémunération.

Par une politique de justice fiscale, des solutions existent pour financer le service public culturel et satisfaire les besoins des agents et des populations !

La CGT-Culture, fidèle à ses engagements, s'est battue pour obtenir le versement des 6,7 M€ votés par le Parlement dans le budget 2025 au profit des personnels contractuels. Ces crédits sont actuellement bloqués – « gelés » - par Matignon. Après l'annulation des crédits pour les contractuels en 2024, si la ministre n'intervient pas pour rendre à ces personnels les augmentations qui leur sont dues, les crédits 2025 seront définitivement perdus. Il appartient à la ministre de tout faire pour débloquer ces crédits, faute de quoi la CGT s'interroge sur sa volonté d'honorer ses engagements vis-à-vis des personnels contractuels ! Avec elles et eux, la CGT fera tout pour que cet argent ne soit pas perdu !

Madame la ministre, les personnels contractuels n'attendent qu'une seule chose : qu'on leur rende les revalorisations promises en début d'année.

Budget, emplois et rémunérations, la CGT-Culture ne lâchera rien !

DEFENDEZ VOS DROITS, SYNDIQUEZ-VOUS !

<https://www.CGT-culture.fr/adherer>